

SAISON 2018/2019



PROCES VERBAL N°11 / U13 (D1)

REUNION Du Mardi 7 Mai 2019

Clubs présents : Castelsarrasin Gandalou (P. LESTRADE), Confluences (Y. KURAS et J. MARSALET), Corbarieu (Y. CARRE et R. BAZIN), Garonne Gascogne (C. INSA), Montauban FCTG (M. ALEM et J. BOYER), Terrasses du Tarn (A. KRIVZOFF)

Clubs absents : 2 Rives

Assistent à la réunion : J. BOSCARI (Président du District), J.C. SOLETO (Vice-président délégué et président de la commission coupes et championnats), R. ARNON (CDFA) et D. TRISTAN (CTD).

Excusés : J.Y. ARRIGONI (Comité Directeur) et J. RAUZY (Président commission technique).

Suite au mail du 29 avril 2019 du club de Confluence demandant des précisions sur les règlements du championnat U13 D1.

Le président et le Conseiller technique rappellent que les conditions de participation à la D1 de la catégorie U13 notamment concernant la 3^{ème} phase (de mars à mai) ont été énoncées lors des différentes réunions (Réunion de présentation de la réforme des compétitions en juin 2018, réunion de rentrée des responsables U13 en septembre 2018 et réunion des responsables techniques octobre 2018).

Lors de ces réunions il a été précisé que les U13 sont bien considérés comme faisant partie intégrante du football d'animation. Et qu'il a été de coutume depuis de nombreuses saisons d'organiser cette catégorie comme elle l'a été cette saison, bien que la poule de D1 conditionne deux montées au niveau régional en U14 R1 et U14 R2 pour la saison 2019-2020, à savoir la possibilité qu'est donné à un même club d'avoir 2 équipes maximum représenté. Suite au différents échanges et au cas de figure soulevé il a été proposer aux clubs présents :

1^{er} De geler les résultats de l'équipe 2 de Montauban FCTG

2^{ème} De maintenir dans l'état les résultats acquis sans que cette possibilité donne lieu à contestation.

A l'unanimité, l'ensemble des représentants des clubs ont actés la seconde proposition à savoir qu'il n'y aura pas de remise en cause de l'organisation du championnat U13 D1 dernière phase.

D'autre part suite à la remarque de différents clubs concernant la matérialisation des surfaces de réparation sur le terrain synthétique du Saulou à Montauban malgré tout conforme aux exigence du GIFE.

Il est demandé au club utilisateur de prendre des dispositions afin que celles-ci soient davantage visibles (utilisation de coupelles traditionnelles, plutôt que plates par exemple).

Ceci ayant été acté par les personnes présentes, le championnat se terminera sur les bases énoncées.

Le secrétaire de séance

Jean-Claude SOLETO

Fin de la réunion à 20h30.